

# Rapport annuel 2016



**Immobilier Zurich-Witikon**

## Mesdames, Messieurs,

Comme pour l'année précédente, les attentes pour l'exercice 2016 étaient modestes. La poursuite d'une politique monétaire expansionniste par les principales banques centrales étrangères ne permettait pas d'espérer une hausse des taux. Sur le plan politique, nombreux furent les résultats électoraux inattendus tels que le Brexit en Grande-Bretagne et l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche.

En dépit de ces circonstances, l'exercice 2016 a pu être clôturé avec un résultat particulièrement réjouissant de 3.44%, contre 1.24% en 2015. Outre une augmentation de 10% du nombre d'assurés actifs, soit 903 personnes, nous avons enregistré une hausse des trois indicateurs clés – nombre de personnes assurées, somme des salaires assurés et capital de prévoyance – ainsi qu'un recul des bénéficiaires de rentes dans les limites des prévisions.

Conformément aux nouvelles bases LPP 2015, la durée de la rente d'un homme de 65 ans a été prolongée de 0.68 an et celle d'une femme de 64 ans de 0.45 an. Le Conseil de fondation a décidé de tenir compte de la prolongation de l'espérance de vie lors du passage aux bases techniques 2015 dans la clôture de ses comptes pour l'exercice 2016.

Suite au passage à LPP 2015 et au changement des bases techniques qu'il implique, le taux de couverture recule à 101.0% au 1<sup>er</sup> décembre 2016 (contre 101.9% en 2015). Sans cette mesure, le taux de couverture serait passé à 102.2%.

L'objectif de notre caisse de pension est de réagir graduellement aux changements environnants, afin de s'adapter en continu à l'évolution des conditions-cadres. Pour y parvenir, le Conseil de fondation, les conseillers, la direction et les experts doivent travailler en étroite collaboration. Nous saisissons donc l'occasion de remercier tous les participants de leur engagement en faveur de notre caisse de pension.

Le Conseil de fondation et la direction souhaitent également remercier tous les assurés actifs, les bénéficiaires d'une rente et les entreprises affiliées de la confiance accordée en 2016.

Volketswil, le mardi 23 mai 2017

### Caisse de pension BonAssistus



Daniel Rüegg  
Président du Conseil de fondation



Ruth Dill  
Directrice

## Comptes de l'exercice 2016

<b>Bilan au 31 décembre 2016</b>	<b>2016</b> CHF	<b>2015</b> CHF
<b>Placements</b>	<b>205'450'464</b>	<b>205'604'399</b>
o Liquidités	10'113'909	3'793'870
o Obligations	49'935'583	70'145'702
o Hypothèques	10'201'685	7'673'299
o Actions	59'979'276	62'616'301
o Immobilier Suisse	53'607'338	52'315'664
o Immobilier Étranger	6'154'752	0
o Placements alternatifs	15'457'921	9'059'563
<b>Comptes courants employeur / diverses créances</b>	<b>823'661</b>	<b>889'605</b>
<b>Comptes de régularisation des actifs</b>	<b>99'151</b>	<b>86'195</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>206'373'276</b>	<b>206'580'199</b>
<b>Engagements</b>	<b>868'920</b>	<b>718'979</b>
<b>Comptes de régularisation des passifs</b>	<b>57'983</b>	<b>76'265</b>
<b>Réserve de cotisations de l'employeur</b>	<b>27'326</b>	<b>26'077</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>839'908</b>	<b>839'908</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>202'490'554</b>	<b>201'192'289</b>
o Capital de prévoyance – assurés actifs	48'233'654	42'579'689
o Capital de prévoyance – retraités	153'613'600	157'907'500
o Provisions techniques	643'300	705'100
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>2'088'585</b>	<b>3'726'680</b>
<b>Insuffisance de couverture / fonds libres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>206'373'276</b>	<b>206'580'199</b>

  

<b>Compte d'exploitation</b>	<b>2016</b> CHF	<b>2015</b> CHF
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-6'530'498</b>	<b>-3'703'564</b>
o Afflux de cotisations et de prestations d'entrée	13'854'072	10'358'833
o Sorties pour prestations réglementaires	-12'828'587	-12'820'487
o Sorties prest. de libre passage/prélèvements anticipés	-5'689'647	-5'226'350
o Constitution du capital prévoyance/réserves techniques	-763'971	5'253'011
o Intérêt du capital d'épargne	-534'294	-685'434
o Dissolution de réserves de contributions	-923	-10'271
o Apports provenant de prestations d'assurance	34'175	15'042
o Primes d'assurance	-575'574	-563'806
o Cotisations au fonds de garantie	-25'749	-24'102
<b>Résultat net des placements</b>	<b>5'492'948</b>	<b>3'321'827</b>
o Produit – liquidités	-8'018	176'009
o Produit – obligations	1'423'211	-1'486'474
o Produit – hypothèques	160'183	196'635
o Produit – actions	3'064'775	1'748'960
o Produit – immeubles Suisse	1'172'741	3'333'146
o Produit – immeubles Étranger	206'715	0
o Charges placements alternatifs	732'878	277'745
o Charges d'intérêts	-12'049	-14'126
o Charges administratives des placements	-1'247'488	-910'068
<b>Produit des prestations de service</b>	<b>5'895</b>	<b>9'000</b>
<b>Charges administratives</b>	<b>-606'440</b>	<b>-682'422</b>
<b>Excédent de produits (+) / de dépenses (-) avant modification des réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>-1'638'095</b>	<b>-1'055'159</b>
<b>Constitution (-) / dissolution (+) de réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>1'638'095</b>	<b>1'055'159</b>
<b>Excédent de produits (+) / de dépenses (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Bilan / Compte d'exploitation / Placements de fortune

### Bilan

Les comptes annuels 2016 de la caisse de pension BonAssistus se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, et ont été établis selon les directives de la Swiss GAAP RPC 26.

Le total du bilan n'a que légèrement diminué à CHF 206'373'276. Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques ont augmenté pour atteindre CHF 5.654 millions. Cette hausse est due à la progression du nombre d'assurés actifs (+10%) et à la hausse de la somme des salaires assurée qu'elle implique ainsi qu'aux prestations de libre passage transférées. Malgré le passage aux LPP 2015, le capital de prévoyance – Retraités enregistre un recul de CHF 4.293 millions. Sans le changement de bases techniques, le capital de prévoyance aurait encore reculé de CHF 2.091 millions.

### Compte d'exploitation

Ce compte présente un excédent de dépenses de CHF 1'638'095. Grâce à cet excédent, la réserve de fluctuation a diminué et se chiffre désormais à CHF 2'088'585. La réserve de fluctuation de valeur nécessaire de 11.0% n'a pas été entièrement constituée.

### Placement de la fortune

L'économie mondiale a affiché une légère reprise avec une dynamique de croissance renforcée aux États-Unis. En Europe, l'évolution reste décevante et soumise à des incertitudes en raison des élections à venir dans plusieurs pays européens. Les liquidités ont à nouveau été grevées de taux d'intérêts négatifs et les taux de rendement des obligations de la Confédération jusqu'à une durée de dix ans sont également négatifs. Les marchés des actions ont à nouveau connu de grandes fluctuations en 2016, atteignant leur taux le plus bas au cours des trois premiers mois de l'année pour se remonter après le référendum sur le Brexit. Suite à l'élection de Donald Trump et aux programmes annoncés, et après la décision de la Réserve fédérale américaine d'augmenter les taux d'intérêt, la fin de l'année a été marquée par une forte reprise des actions.

Composition du patrimoine au 31 décembre 2016:

		31.12.2016 CHF	Part en %
Liquidités en CHF, créances comprises	UBS AG / Credit Suisse	11'036'721	5.3%
Obligations Suisse	BCZ / Credit Suisse	21'608'126	10.5%
Obligations monnaie étrangère (couv. en CHF)	Banque Vontobel	11'914'128	5.7%
Obligations en monnaie étrangère	Banque Vontobel	12'518'488	6.1%
Obligations EMMA	Fond. de placement IST	3'894'841	1.9%
Hypothèques	Placements directs	4'261'834	2.0%
Hypothèques	Credit Suisse / Swisssanto	5'939'850	2.9%
Actions Suisse	Pictet	23'495'311	11.4%
Actions Suisses Small Caps	Schroder	5'381'400	2.6%
Actions Étranger	Pictet	31'102'565	15.1%
Immobilier Suisse	Placements directs	38'695'000	18.8%
Immobilier Suisse	Tellco / Patrimonium	14'912'339	7.2%
Immobilier Étranger (couv. en CHF)	Swisssanto / UBS	6'154'752	3.0%
Insurance Linked Securities (couv. en CHF)	Credit Suisse	9'281'756	4.5%
Private Equity (couv. en CHF)	Credit Suisse / Tellco	6'176'165	3.0%
<b>Total global</b>		<b>206'373'276</b>	<b>100.0%</b>

Les réallocations et les placements liés à la nouvelle stratégie n'ont pas pu être entièrement clôturés. L'investissement en Private Equity présente un engagement de capital non financé de CHF 3.921 millions. Ce type d'engagement ne comprend pas de risque de défaut ni de risque de marché, car l'investissement se fait au moment du recours à l'engagement à la valeur du marché.

## Performance / Immobilier / Prêts hypothécaires

### Performance

Après un résultat décevant l'année précédente et au vu des perspectives de rendement peu optimistes, le résultat de l'exercice sous revue est réjouissant, affichant une performance de 3.44% contre 1.24% l'année précédente. Ce résultat est notamment dû aux obligations (recul de la durée), aux actions et aux placements alternatifs ainsi qu'à un rééquilibrage systématique et à la quote-part immobilière élevée.

### Biens immobiliers

L'immobilier a réalisé un rendement brut de 4.9% et un rendement net de 5.5%. Outre les coûts d'entretien et d'exploitation et l'impôt, le rendement net comprend une correction de valeur de plus de CHF 680'000.00.

Cette correction de valeur du parc immobilier inchangé est à imputer à l'assainissement de logements dans l'immeuble de Zurich ainsi qu'à l'assainissement complet du site de Delémont. Par ailleurs, une correction de valeur a eu lieu en raison du léger recul du taux d'intérêt sur les fonds propres (1.25%), placé 0.25% au-dessus du taux d'intérêt minimal LPP. Le rapport d'évaluation Immobilier a été vérifié par l'Organe de révision.

	2016 CHF	BV2 Limite	2015 CHF	BV2 Limite
Bülach	8'190'000	4.0%	8'180'000	4.0%
Wangen	6'830'000	3.3%	6'760'000	3.3%
Zurich	14'520'000	7.0%	14'320'000	6.9%
Zollikofen	2'620'000	1.3%	2'590'000	1.3%
Bienne	2'770'000	1.3%	2'695'000	1.3%
Fraubrunnen	2'445'000	1.2%	2'420'000	1.2%
Delémont	1'320'000	0.6%	1'050'000	0.5%
<b>Total Immobilier (placements directs)</b>	<b>38'695'000</b>		<b>38'015'000</b>	
Telco Fondation de placement Immobilier	11'352'997		10'988'746	
Patrimonium Fondation de placement Immobilier	3'559'341		3'311'918	
<b>Total Immobilier (fondations de placement)</b>	<b>14'912'338</b>		<b>14'300'664</b>	
Swisscanto Fondation de placement Immobilier Étranger	3'152'970		0	
UBS Fondation de placement Immobilier Étranger	3'001'782		0	
<b>Total Immobilier Étranger (couv. en CHF)</b>	<b>6'154'752</b>		<b>0</b>	

Les investissements dans l'immobilier étranger (couv. en CHF), qui avant été décidés dans le cadre de la stratégie de placement 2015, ont pu être entièrement réalisés en 2016.

La correction de valeur a entraîné un dépassement de la marge de fluctuation supérieure de l'immobilier Suisse de 25.0% – atteignant désormais 26.0%. Selon l'art. 54b de l'OPP 2, les placements individuels dans l'immobilier ne doivent pas dépasser 5% du patrimoine total. L'immeuble de Zurich a de nouveau dépassé cette limite, avec 7.0%.

Le Conseil de fondation a décidé de ne pas réduire le poste Immobilier Suisse. En cas de réduction de la limite, les liquidités libérées ne pourraient pas être placées judicieusement. Par ailleurs, les biens immobiliers génèrent des rendements réguliers de 3 à 3.5%, alors que la hausse n'est pas due à des achats actifs.

### Prêts hypothécaires

Le portefeuille hypothécaire direct a enregistré un recul suite à des levées s'élevant à CHF 4.262 millions. Aucune nouvelle hypothèque n'a été accordée. Afin de néanmoins accroître le portefeuille – des prêts hypothécaires génèrent des rendements plus élevés que les obligations – des investissements ont été réalisés à concurrence de CHF 5.940 millions dans la fondation de placement Hypothèques Suisse.

## Frais de gestion de fortune / Droits de vote / Degré de couverture

### Frais de gestion de fortune

Outre les frais directs, les frais de gestion de fortune comptent des frais indirects (TFE) directement déduits du bénéfice d'un fonds, et des frais de gestion de l'immobilier.

Il n'existe au 31 décembre 2016 aucun placement opaque. Un taux de transparence en matière de frais de 100% peut donc être porté au bilan.

	31.12.2016 en CHF	En % de la fortune
Frais directs de gestion de fortune – titres	468'738	
Frais directs de gestion de fortune – immobilier	114'003	
<b>Total des frais de gestion de fortune directement comptabilisés</b>	<b>582'741</b>	<b>0.282%</b>
Frais indirects de gestion de fortune – titres	500'382	
Frais indirects de gestion de fortune – immobilier	164'365	
<b>Total des frais de gestion de fortune indirectement comptabilisés</b>	<b>664'747</b>	<b>0.322%</b>
<b>La fortune comptabilisée dans le compte d'exploitation</b>	<b>1'247'488</b>	<b>0.604%</b>
<b>En % des placements transparents au niveau des coûts</b>		<b>0.604%</b>
<b>Taux de transparence en matière de frais</b>		<b>100.000%</b>
Placements transparents	206'373'276	100.000%
Placements opaques	0	0.000%
<b>Valeur de marché du patrimoine</b>	<b>206'373'276</b>	<b>100.000%</b>

### Droits de vote

Les lignes directrices pour l'exercice des droits de vote des actionnaires et la communication des votes sont précisées dans le Règlement de placement.

La caisse de pension BonAssistuz ne détient pas de portefeuilles d'actions gérés activement lui donnant un droit de vote. Aucune voix n'est accordée aux deux fonds de placement collectifs énumérés ci-dessous, à savoir Actions Suisses et Actions Suisses Small Caps.

<b>Pictet CH Institutional – Swiss Equities Tracker – Z dy CHF</b>	<b>Valeur 2251377</b>	<b>Schroder International Selection Funds Swiss Small &amp; Mid-Cap</b>	<b>Valeur 1440491</b>
Nombre total des positions en actions	187	Nombre total des positions en actions	54
Principales positions au 28.02.2017	%	Principales positions au 28.02.2017	%
Nestlé	18.0	Logitech International	4.7
Novartis	16.1	Flughafen Zuerich	4.1
Roche Holding D.Right	13.4	Sonova Holding	4.0
UBS Group Reg.	4.4	Schindler Holding	3.9
ABB	3.3	Sunrise Communications	3.7
Zurich Insurance Group Nom.	3.3	Partners Group Holding	3.4
Syngenta	3.1	Helvetia Holding	3.3
Cie Financiere Richemont Nom.	3.0	Tecan Group	3.3
Credit Suisse Group	2.3	Forbo Holdings	3.3
Actelion	2.3	Dufry	3.1

### Degré de couverture

Conformément à l'art. 44 de l'OPP 2, le degré de couverture est un indicateur de la santé financière de la caisse de pension, et donc un instrument important d'évaluation de sa capacité à assumer un risque. Outre le rendement généré, toutes les modifications des bases techniques, telles que la diminution du taux d'intérêt technique ou le passage à de nouvelles bases, ont une forte influence sur le taux de couverture.

## Taux de couverture / Bases techniques / Rémunération de l'avoir vieillesse

Au vu de l'espérance de vie future, le Conseil de fondation a décidé de passer des bases techniques de la LPP 2010 à celles de la LPP 2015. C'est pourquoi le taux de couverture a reculé pour se fixer à 101.0% au 31 décembre 2016. Sans le changement de bases techniques, le taux de couverture serait passé à 102.2%.

Année	2016	2015	2014	2013	2012
Degré de couverture	101.0%	101.9%	102.3%	101.9%	101.1%
Taux d'intérêt technique	2.5%	2.5%	2.5%	3.0%	3.0%
Paramètres	LPP 2015	LPP 2010	LPP 2010	LPP 2010	LPP 2010
Tables	GT	GT	GT	GT	PT
Utilisation degré de couverture pour la migration	1.2% LPP 2015	0.00%	4.1% Taux techn.	3.0% GT	0.0%

### Bases techniques

Le calcul des engagements des caisses de pensions repose sur des données biométriques telles que, par exemple, la probabilité de décéder, de devenir invalide ou d'être marié. Ces probabilités résultent de statistiques établies sur la base d'observations de grands effectifs d'assurés sur une période de plusieurs années. La compilation de l'ensemble des probabilités, y compris les valeurs actuelles qui en découlent pour la détermination d'engagements de caisses de pensions, s'appelle «bases techniques».

Les bases techniques doivent être périodiquement renouvelées car les probabilités de décéder ou de devenir invalide, par exemple, ne sont pas constantes mais évoluent avec le temps. L'augmentation continue de l'espérance de vie de ces dernières décennies est un exemple bien connu, tout comme la probabilité plus ou moins grande de devenir invalide, qui dépend de la conjoncture ou de modifications législatives.

Depuis la publication des bases techniques LPP 2000 en décembre 2002, il existe désormais des bases techniques élaborées à partir d'observations faites au sein de grandes caisses de pensions autonomes d'entreprises de droit privé. Il s'en suit les bases techniques LPP 2005, LPP 2010 et LPP 2015. Les nouvelles bases LPP 2015 s'inscrivent donc dans la droite ligne de la tradition et reposent sur la saisie statistique des années 2010 à 2014.

Avec le changement de bases techniques au 31 décembre 2016 et le passage au régime LPP 2015, nos calculs actuariels se fondent sur les bases biométriques les plus récentes.

### Taux d'intérêt des avoirs de vieillesse pour 2016 et 2017

Le Conseil de fondation doit déterminer chaque année les intérêts définitifs pour les avoirs de vieillesse de l'année en cours et les intérêts provisoires pour l'année à venir. À l'occasion de la réunion du mois de novembre dernier, le Conseil de fondation a arrêté les intérêts suivants:

- **Taux d'intérêt définitif pour l'année 2016**

Le taux d'intérêt définitif des avoirs de vieillesse de tous les assurés actifs au 31 décembre 2016 est fixé à 1,25%.

- **Taux d'intérêt en cours d'année 2017**

Le taux d'intérêt en cours d'année appliqué à tous les sortants et à toutes les mises en retraite en 2017 est fixé à 0,25%. Le taux d'intérêt minimum indiqué dans la LPP et qui a été réduit à 1,00% par le Conseil fédéral au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est maintenu.

Le taux d'intérêt définitif des avoirs de vieillesse de tous les assurés actifs pour 2017 sera décidé par le Conseil de fondation en novembre prochain.

## Augmentation des rentes / Capital de prévoyance / Frais administratifs

### Augmentation des rentes

Le Conseil de fondation doit déterminer chaque année l'augmentation des rentes dans le cadre des prescriptions minimales légales.

Étant donné que la réserve de fluctuation de valeur n'est pas entièrement constituée et vu la rémunération accrue des capitaux de prévoyance des retraités de 2.5% contre 1.25% pour les assurés actifs, le Conseil de fondation a décidé de renoncer à une augmentation des rentes.

### Capital de prévoyance et provision technique

Les capitaux de prévoyance des assurés en activité et des retraités ont été calculés par l'expert sur la base des déclarations du bilan au 31 décembre 2016. Ce calcul repose sur les bases techniques LPP 2015 (tables par génération) et sur un taux d'intérêt technique de 2.5%. Les provisions techniques ont été constituées conformément au Règlement sur la fixation du taux d'intérêt et des provisions du 29 novembre 2016.

	2016 / CHF	2015 / CHF
Avoir vieillesse disponible	48'233'643	42'579'670
Augmentation sur prestation de sortie	11	19
<b>Capital de prévoyance – assurés actifs</b>	<b>48'233'654</b>	<b>42'579'689</b>
Capital de prévoyance Rentes de vieillesse	93'488'700	96'771'300
Capital de prévoyance Rentes d'invalidité	30'871'000	31'933'300
Capital de prévoyance Rentes de conjoint	28'426'700	28'235'000
Capital de prévoyance Rentes pour enfant	823'700	958'600
Capital de prévoyance Rentes temporaires	3'500	9'300
<b>Capital de prévoyance – rentes</b>	<b>153'613'600</b>	<b>157'907'500</b>
Provision pour taux de conversion	643'300	705'100
Provision pour cas IA en suspens	0	0
<b>Provisions techniques</b>	<b>643'300</b>	<b>705'100</b>

Grâce à la croissance enregistrée, l'avoir de vieillesse des assurés actifs a enregistré une hausse de CHF 5.654 millions. Sans le passage aux bases techniques de la LPP 2015, le capital de prévoyance – Rentes aurait encore reculé de CHF 2.091 millions.

### Charges administratives

Les charges administratives brutes ont diminué au cours de l'exercice sous revue, ce qui influence également les charges administratives par assuré / retraité et par affiliation.

	2016 / CHF	2015 / CHF
Administration de la caisse de pension	322'649	323'295
Marketing et publicité	41'198	41'039
Courtage	3'914	0
Organe de révision	24'000	23'220
Expert en prévoyance professionnelle	28'912	52'812
Autorité de surveillance	19'148	19'714
Assurances	15'671	15'671
Autres charges administratives	150'948	206'671
<b>Charges administratives brutes</b>	<b>606'440</b>	<b>682'422</b>
Facturation des services	-6'644	-9'251
<b>Charges administratives nettes</b>	<b>599'795</b>	<b>673'171</b>
<b>Charges administratives par assuré / retraité</b>	<b>385</b>	<b>456</b>
<b>Charges administratives par affiliation</b>	<b>2'448</b>	<b>2'926</b>



## Commission d'intermédiaire / Déclarations du bilan / Affiliations

### Commission d'intermédiaire

Des contrats de courtage peuvent être conclus avec des fiduciaires, des conseillers financiers et aux entreprises. Notre caisse de pension paie alors une commission d'intermédiaire unique par affiliation conclue pour une durée de 5 ans et signée. Le calcul de cette provision d'intermédiaire repose sur le nombre de contrats d'affiliation conclus au cours d'une année et sur le nombre de personnes assurées. La provision est unique et non due sur une base annuelle.

En 2016, le montant des commissions d'intermédiaire versées s'élevait à CHF 3'914.05.

### Déclarations du bilan

Au cours de l'exercice précédent, le nombre d'assurés a atteint 903 personnes, soit une hausse de 10%.

	2016	2015
Hommes	412	366
Femmes	491	449
<b>Assurés actifs</b>	<b>903</b>	<b>815</b>
Rentes de vieillesse	365	369
Rentes de conjoint	191	193
Rentes d'invalidité	97	99
<b>Rentiers/rentières</b>	<b>653</b>	<b>661</b>

L'augmentation des assurés actifs et de leur capital de prévoyance ainsi que le recul du nombre de bénéficiaires de rente et du capital de prévoyance Rentes ont eu à nouveau une influence positive sur la structure de notre caisse de pension.

### Affiliations

Avec 49 nouvelles affiliations et 34 sorties (pas de résiliation), le nombre de sociétés affiliées, dont beaucoup doivent faire face à un contexte de marché difficile, a pu être maintenu.

	2016	2015
Nombre au 01.01.	230	228
Entrées	49	25
Sorties	-34	-23
<b>Nombre au 31.12.</b>	<b>245</b>	<b>230</b>

Par branches au 31.12.2016	Quantité	Par branches au 31.12.2016	Quantité
Maison de repos et de soins	1	Fromagerie	3
Architecture	1	Crèches pour enfants	1
Garage automobile	4	Marketing	3
Prestations de conseil	20	Cabinet médical	2
Encadrement	5	Industrie laitière et agriculture	3
Sculpture	1	Orthopédie	1
Commerce de détail	73	Direction du projet	1
des services scientifiques	27	Nettoyage	6
Services informatiques	12	Service de clés	1
Développement/ recherche	1	Magasin d'articles de sport	1
Auto-école	1	Magasin de station-service	5
Fitness	1	Société de taxi	2
Studios photographiques	1	École de tennis	1
Gastronomie/ hôtel	7	Entreprise de tourisme	4
Commerce	15	Transport / logistique	5
Entretien immeuble	1	Activité fiduciaire	4
Appareils auditifs	1	Services aux entreprises	8
École de dressage canin	2	Communication d'entreprise	2
Biens immobiliers	14	Secrétariat de fédération	1
Aménagement intérieur	1	Distribution	2

## Organisation / Elections Conseil de fondation des salariés / Contrôle annuel

### Organisation

Le Conseil de fondation et l'administration se composent actuellement des membres suivants:

#### Conseil de fondation

<b>Représentant-e-s des salariés</b>	Patricia Jäggi Dora Mettler Christina D'Amico Markus Meiner	Lekkerland (Schweiz) AG DER Touristik Destination Service AG moVe-services Association VeledeS
<b>Représentants de l'employeur</b>	Daniel Rüegg Cristian Alt René Doswald Hans Maurer	Lekkerland (Schweiz) AG DER Touristik Destination Service AG Dorero Sagl moVe-services
<b>Président/Vice-présidente</b>	Daniel Rüegg	Christina D'Amico
<b>Comité de placement</b>	Cristian Alt	Patricia Jäggi
<b>Commission d'admission</b>	Hans Maurer	Dora Mettler

#### Administration

<b>Direction</b>	Ruth Dill
<b>Suppl. direction</b>	Gabi Meier
<b>Direction financière</b>	Pia Meissner

#### Organe de révision

<b>Externe</b>	PricewaterhouseCoopers AG	Martin Graf
<b>Expert en prév. professionnelle</b>	Libera AG	Matthias Wiedmer
<b>Conseil placement indépendant</b>	Aquila & Co. AG	Markus Staubli

### Elections du Conseil de fondation des salariés

Markus Meiner, membre du Conseil de fondation des salariés, quitte la société affiliée et donc le Conseil de fondation. Nous cherchons une personne pour le remplacer dans le cercle électoral 3. N'hésitez pas à nous contactez si une collaboration au sein du Conseil de fondation en tant que salarié-e (hors direction et propriétaire) vous intéresse et que vous n'êtes pas employé-e chez Lekkerland (Suisse) AG ou Touristik Destination Service AG.

Le renouvellement des membres du Conseil de fondation des salariés aura lieu en 2017. Les membres du Conseil de fondation des salariés suivants se tiennent à disposition pour un nouveau mandat:

<b>Patricia Jäggi</b>	Cercle électoral 1	Lekkerland (Schweiz) AG
<b>Dora Mettler</b>	Cercle électoral 2	DER Touristik Destination Service AG
<b>Christina D'Amico</b>	Cercle électoral 3	moVe-services

Les bulletins de vote de ces élections de remplacement se trouvent en annexe au Rapport annuel.

### Contrôle annuel de notre registre des bénéficiaires de rente

Le formulaire «Contrôle annuel du registre» a été joint au Rapport annuel à l'intention de nos retraités. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de nous le retourner dans l'enveloppe ci-jointe.

### Nouveau droit du divorce

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les nouvelles dispositions relatives au droit du divorce sont entrées en vigueur. Le principe du partage à parts égales des prétentions en matière de prévoyance professionnelle acquises au cours du mariage reste d'application. Désormais, l'avoir de prévoyance acquis pendant la durée du mariage sera également partagé par moitié après la survenue d'un cas de prévoyance. Les principaux points des nouvelles dispositions sont présentés ci-après:

- **Moment de référence pour le calcul**  
La date de référence pour le calcul est la date à laquelle la procédure de divorce est engagée.
- **Compensation sans rente d'invalidité ni rente de vieillesse**  
Si aucun des conjoints ne perçoit une rente d'invalidité ou une rente de vieillesse, les deux conjoints ont droit à la moitié des prestations de libre passage accumulées au cours du mariage. Les prétentions réciproques sont compensées entre elles et la différence est versée à l'institution de prévoyance ou à la fondation de libre passage du conjoint ayant droit.
- **Compensation avec la rente d'invalidité avant le départ à la retraite**  
Si l'un des conjoints perçoit une rente d'invalidité avant l'âge de la retraite, il y a prestation de sortie hypothétique. Les prétentions réciproques sont compensées entre elles et la différence est versée à l'institution de prévoyance ou à la fondation de libre passage du conjoint ayant droit.
- **Compensation avec la rente d'invalidité ou la rente de vieillesse après le départ à la retraite**  
Si l'un ou les deux conjoints perçoivent une rente d'invalidité ou de vieillesse après avoir atteint l'âge de la retraite, la rente est partagée. Si les deux conjoints ont atteint l'âge de la retraite, la part de rente accordée est convertie en une rente à vie à l'aide d'une formule précisée par la législation, et versée en tant que rente de divorce à vie. Si le conjoint ayant droit n'a pas encore atteint l'âge de la retraite, la part de rente est versée sous la forme d'une prestation de libre passage à l'institution de prévoyance ou à la fondation de libre passage.
- **Conversion selon l'ancien droit**  
Sous certaines conditions, les rentes éventuelles accordées conformément à l'ancien droit peuvent être converties selon les termes de la nouvelle législation dans un délai d'un an en une rente à vie. La conversion est du ressort du tribunal. Le conjoint ayant droit doit demander activement l'ajustement.

### Rapport de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG a, en sa qualité d'organe de révision, vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse de notre caisse de pension, pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.

L'organe de révision confirme que les directives légales, statutaires et réglementaires applicables sont respectées, et recommande au Conseil de fondation d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2016.

Les comptes annuels complets 2016 sont disponibles auprès de notre caisse de pension en adressant une demande par e-mail à [ruth.dill@bonassistus.ch](mailto:ruth.dill@bonassistus.ch) ou par téléphone au 044 947 15 15.



### **Immobilier Zurich-Witikon**

La situation actuelle confirme une fois de plus l'importance des discussions du Conseil de fondation relatives aux mesures visant notamment à réduire encore le taux d'intérêt technique et à passer aux nouvelles bases techniques. Les défis resteront de taille et la garantie de la sécurité financière le mot d'ordre numéro un.

Dans le domaine des titres à revenu fixe, les taux d'intérêt proches de zéro, les intérêts négatifs débités des comptes de liquidités et les évaluations élevées des actions et de l'immobilier rendront difficile l'obtention d'une performance suffisante. Les promesses électorales du président des États-Unis en termes d'investissement dans les infrastructures et de réduction des impôts, et les perspectives de croissance globales optimistes pourraient entraîner une hausse des taux mondiaux. Il n'est cependant pas certain qu'un renversement de la courbe des taux se profile à l'horizon ou que toutes les promesses électorales soient tenues. De plus, la réalisation du Brexit, les élections dans plusieurs pays d'Europe et des événements imprévus constituent des facteurs d'incertitude pouvant engendrer une forte volatilité sur les marchés financiers.

Le Conseil de fondation continuera à observer la situation financière, les possibilités d'optimisation et les risques et à attribuer une place centrale à la sécurité des capitaux de prévoyance.